DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 14.137

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mille Quatorze, le 6 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2014

Le 31 octobre 2014

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, M. Jean-Paul CLECH, Mme Annie CHABANEAU. M. Daniel COASSIN. Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Marie-José Mme DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme Marie-José DAUZIDOU représentée par M. Patrick MARENGO

M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ: Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 33

Madame Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Programmation BRAVO 2014 - Demande de subvention au Conseil Général de la

Charente-Maritime

RAPPORTEUR: Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE: UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Royan en matière de spectacle vivant, il est proposé de solliciter le Conseil Général de la Charente-Maritime, pour l'attribution d'une subvention pour le projet suivant :

Bravo, programmation 2014/2015 de la salle de spectacle : 17 spectacles tout public, 2 représentations scolaires.

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Général de la Charente-Maritime, s'élève à 20 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention dans le cadre de l'aide au spectacle vivant, pour la programmation Bravo de l'année 2015,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 12 novembre 2014

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO